



## PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation  
Pôle inspections de Strasbourg

14 rue du Maréchal Juin  
CS 31009  
67070 STRASBOURG CEDEX

### **Compte rendu du Comité de pilotage dédié à la Sharka en Alsace**

Date : 7 février 2018

Lieu : Chambre d'Agriculture – OBERNAI

Participants : Cf. liste jointe

La présidence du comité est assurée par Isabelle MAURICE, chef du pôle Inspections mutualisées au SRAL – DRAAF Grand Est.

#### **Introduction par Isabelle MAURICE**

---

Isabelle MAURICE accueille les participants. En avant-propos, elle rappelle le maintien du comité de pilotage au niveau de l'Alsace et non du Grand Est pour le moment. Marion DELAME, nouvellement arrivée au SRAL est présentée : elle est en charge de la mission sharka sur la région Grand Est. Enfin, un tour de table est demandé puis Isabelle MAURICE annonce l'ordre du jour de ce comité.

#### **Bilan des prospections 2017 par Corinne BIRGAENTZLE – FREDON Alsace (cf. ppt)**

---

Corinne BIRGAENTZLE commence sa présentation en précisant qu'elle était en arrêt maladie durant toute la campagne Sharka 2017 et que, en son absence, Alexandre FLEISCH a repris son travail. Elle rappelle les sources de financement des missions de la FREDON sur la Sharka, certaines missions étant financées à la fois par l'État et par la profession (50/50) et d'autres entièrement financées par l'État. Philippe JACQUES s'interroge sur l'origine du coût de prospection à l'hectare présenté par la FREDON (225€/ha). Corinne BIRGAENTZLE lui répond qu'il est basé sur les coûts salariés et les charges. Ce coût de prospection devrait augmenter en 2018.

Corinne BIRGAENTZLE présente ensuite les résultats de prospection de 2017. Suite à son arrêt maladie, les journées de prospection de la FREDON initialement prévues sur le foyer Bennwihr-Sigolsheim n'ont pas été réalisées et ont été reportées sur le foyer de Westhoffen. Isabelle MAURICE propose un rééquilibrage en 2018, en augmentant le nombre de jours de prospection dans ce foyer. Par ailleurs, aucun cas de sharka n'a été détecté à Dangolsheim, la nouvelle région prospectée, ce qui est une première. En bilan des journées moniteurs, Corinne BIRGAENTZLE précise que tous les arbres marqués par les prospecteurs volontaires n'ont pas été prélevés pour éviter les surcoûts inutiles, l'appréciation étant laissée à l'inspecteur. Isabelle MAURICE précise que l'effort de prospection des moniteurs a permis d'augmenter significativement le nombre d'arbres prospectés tout en ciblant le travail de la FREDON sur les arbres symptomatiques. François KEMPF souligne que ces journées sont également très pédagogiques car elles permettent de sensibiliser les arboriculteurs à la maladie de la sharka. Par ailleurs, Isabelle MAURICE remarque que 2017 était une année à expression de symptômes, ce qui a permis, on l'espère, un assainissement des vergers.

Dans le cadre de la prospection en environnement de pépinière, Corinne BIRGAENTZLE pose le problème des parcelles clôturées pour lesquelles certains propriétaires sont injoignables malgré l'envoi de plusieurs courriers. Isabelle MAURICE propose que, en 2018, le SRAL envoie un courrier en avance aux propriétaires qui n'ont pas répondu en 2017, pour leur

demander de prendre rendez-vous avec la FREDON. Corinne BIRGAENTZLE précise également les difficultés d'organisation de la prospection : le calendrier étant défini en début d'année, le premier passage peut être réalisé avant que les symptômes ne s'expriment mais s'il est fixé trop tard dans la saison, le deuxième passage sera réalisé après la fin de la période de prospection réglementaire, sachant qu'il faut respecter un délai de 1 mois entre chaque passage. Isabelle MAURICE rappelle que lorsqu'une contamination à la sharka est détectée dans l'environnement de pépinière à moins de 200 m d'une parcelle de production de *Prunus*, il y a levée du PPE. Ceci pose le problème du devenir des arbres. S'ils sont jeunes, ils peuvent attendre trois ans avant d'être commercialisés. À l'inverse, s'ils sont plus vieux, ils seront invendables après trois ans. La solution la plus sage en termes de lutte serait de détruire le lot, mais, dans ce cas, le pépiniériste ne pourra pas être indemnisé par le FMSE car il n'y a pas obligation réglementaire à détruire. Dénoline JOLIVET précise que dans ce cas, les pertes sont importantes pour le pépiniériste car il y a les pertes directes liées à la destruction du lot non indemnisée, et les pertes indirectes dues au fait que le pépiniériste ne peut pas honorer ses commandes.

### **Bilan des suites 2017 par Fabien PERCY – SRAL (cf. ppt)**

---

Fabien PERCY présente l'état d'avancement des suites données aux prospections. Il rappelle la procédure. Dans un premier temps, un courrier simple est envoyé avec une photo aérienne de la parcelle cadastrale sur laquelle a été trouvée l'arbre contaminé. Une attestation d'arrachage est jointe à ce courrier pour obtenir des informations sur l'arbre contaminé et confirmer l'arrachage. Fabien PERCY explique que certains propriétaires possèdent plusieurs parcelles touchées par la sharka. De plus, le nombre de propriétaires concernés est supérieur au nombre de courriers envoyés car certaines parcelles sont en indivision ou l'adresse fournie par le cadastre n'est pas la bonne. Dans ce dernier cas, le SRAL contacte les impôts qui ont généralement des informations à jour. Début décembre, un premier constat des arrachages a été réalisé : 75 arbres n'ont pas été arrachés. Un courrier en recommandé est envoyé aux propriétaires de ces arbres, leur rappelant la procédure en cas de non-respect des consignes. Aujourd'hui, suite aux attestations d'arrachage renvoyées, au moins 82 % des arbres contaminés ont été arrachés. Isabelle MAURICE précise qu'en cas de refus d'arrachage, une procédure d'arrachage d'office est déclenchée, comprenant un constat contradictoire avec le maire de la commune et le propriétaire de l'arbre. L'arrachage est ensuite réalisé par une entreprise et facturé au propriétaire. En cas de non-paiement, la facturation est envoyée aux impôts avec une majoration de 10 %.

Fabien PERCY exprime la difficulté à contacter certains propriétaires dont l'adresse reste inconnue aujourd'hui. Isabelle MAURICE demande aux arboriculteurs de faire remonter au SRAL la présence de rubalises sur des arbres non arrachés, il peut s'agir justement de propriétaires inconnus ou injoignables. Joël REISZ rappelle la demande de l'an dernier de retirer les rubalises sur les arbres revenus négatifs des analyses. Le SRAL et la FREDON confirment l'avoir fait lors des contrôles de mesure ordonnée (contrôle d'arrachage), mais effectivement un passage n'est pas réalisé exprès pour retirer les rubalises.

Isabelle MAURICE rappelle l'importance de bien arracher ou, si ce n'est pas possible autrement, de couper sans oublier de dévitaliser. Il faut également bien surveiller les repousses les années d'après car elles sont sources de contamination. Par ailleurs, elle précise que, une fois l'arbre coupé ou arraché, il n'est plus appétant pour les pucerons et il n'y a donc pas d'urgence à le couper, d'autant que cette pratique est interdite dans certains secteurs. Philippe JACQUES objecte que, même si le risque lié à la sharka est bien écarté, les arbres coupés sur la parcelle peuvent servir d'abris aux scolytes. Étienne BINNERT souligne que la question du brûlage est importante dans les communes et demande à ce qu'une consigne précise soit donnée. Isabelle MAURICE répond que le SRAL ne peut pas demander une dérogation pour brûler les végétaux arrachés pour lutter contre la sharka puisque ce n'est pas justifié dans ce cadre. Il faudrait donc se rapprocher de la DDT pour expliquer le problème sanitaire secondaire que représentent les scolytes. Isabelle MAURICE demande à Philippe JACQUES de préparer un argumentaire que le SRAL pourra présenter à la DDT pour justifier une dérogation à l'interdiction de brûlage dans le cadre de la lutte contre la sharka.

### **Projet de recherche SharkaGest par Marion DELAME – SRAL (cf.ppt)**

---

Marion DELAME présente le projet de recherche SharkaGest, dont une demande de subvention a été déposée par l'Inra de Montpellier auprès de FranceAgriMer en octobre dernier. Ce projet vise à apporter des connaissances, aujourd'hui lacunaires, sur la diffusion de la maladie de la sharka sur la quetsche et la mirabelle dans le contexte régional du Grand Est. Philippe JACQUES demande si des recherches ont déjà été entreprises en Champagne-Ardennes. Marion DELAME répond que non et Isabelle MAURICE précise que, la Champagne-Ardennes n'ayant pas déclaré de foyer de sharka, seuls les environnements de pépinière sont prospectés dans le cadre du PPE et aucun cas n'a encore été identifié aujourd'hui en environnement de pépinière. Hervé BENTZ précise que le modèle de simulation d'une épidémie de sharka développé par l'Inra étudie la propagation de la maladie au niveau d'une petite région, et non d'une parcelle, et permet de définir les zones les plus à risque. Philippe JACQUES s'interroge sur l'adaptabilité du modèle établi sur pêcher dans une région différente. Dénoline JOLIVET demande à quel niveau le projet peut-être financé par FranceAgriMer. Hervé BENTZ répond que le financement représente au maximum 80 % de la somme totale avec un budget annuel maximum de 100 000 €, validé pour trois ans, si le projet est accepté.

## **Expérimentation *Prunus* : bilan des 3 années par Philippe JACQUES – Chambre d'Agriculture (cf.ppt)**

---

Philippe JACQUES présente une synthèse des trois années de l'expérimentation sur les *Prunus* en Alsace dont l'objectif est d'étudier la vitesse de propagation de la maladie dans 5 vergers très contaminés. Sur les 5 vergers, l'évolution de la maladie est restée constante au cours des 3 années, sans explosion ni régression. Le verger du bloc A a été « regarni » avec des jeunes plants. Corinne BIRGAENTZLE est sceptique quant à la pertinence de cette plantation, les jeunes plants étant plus sensibles à la sharka. Isabelle MAURICE suggère de bien surveiller ces plants les années suivantes. Le bloc D a subi une grosse explosion en 2016 (10 % de contamination). Cependant, la parcelle est petite (une soixantaine d'arbres) et les arbres contaminés sont regroupés. Selon Philippe JACQUES, l'exploitant explique cette explosion par la présence d'un puits d'irrigation à proximité des arbres contaminés, l'humidité attirerait les pucerons. Philippe JACQUES pose la question de l'intérêt de garder cette parcelle dans l'expérimentation en raison de sa petite taille. De plus, la parcelle étant de moins en moins rentable, l'exploitant voudrait tout arracher pour planter des cerisiers. Isabelle MAURICE trouve cela dommage de supprimer cette parcelle. Il serait intéressant de mener sur cette parcelle l'expérimentation comme prévu au début, en arrachant juste après la prospection les arbres malades, pour voir si l'on arrive à revenir à un faible niveau de contamination. Cependant, étant donné la taille de la parcelle, les résultats ne seront peut-être pas significatifs. Par ailleurs, elle comprend l'aspect économique de l'entretien d'une parcelle incomplète et ajoute que le SRAL ne peut pas obliger l'exploitant à garder sa parcelle si celui-ci veut l'arracher. Isabelle MAURICE demande à Philippe JACQUES de rédiger un bilan des 3 années afin d'avoir un document écrit avec toutes les informations sur les parcelles. Corinne BIRGAENTZLE propose également de réaliser une carte de la propagation de la maladie année après année sur chaque parcelle.

Daniel DETTLING évoque des problèmes de sensibilisation à la maladie auprès des arboriculteurs. Westhoffen est en zone focale et il est, normalement, interdit de replanter des quetschiers. Cependant, certaines personnes ne respectent pas cette interdiction ou ne sont peut-être pas informés.

Philippe JACQUES met en garde contre l'utilisation du porte-greffe Wavit, impliqué dans plusieurs cas de contaminations de jeunes plants chez des producteurs. Daniel DETTLING et Joël REISZ soulignent que maintenant tous les plants sont produits par défaut sur du Wavit, sinon il faut passer commande auprès du pépiniériste. Isabelle MAURICE suggère de prospecter les jeunes plantations en 2018. Selon, Philippe JACQUES, suite à la sharka, peu de surfaces ont été plantées en quetschier ces dernières années. La prospection des jeunes parcelles ne devrait donc pas représenter une grande surface. Il suggère également de demander aux pépiniéristes une participation aux frais de prospection de ces parcelles. Corinne BIRGAENTZLE est contre : les pépiniéristes sont déjà suffisamment impactés par le PPE et les pertes subies par les contaminations en environnement de pépinière.

Le greffage à façon est également pointé du doigt comme vecteur de maladies, l'état sanitaire du porte-greffe et du greffon n'étant pas toujours vérifié. Étienne BINNERT et François KEMPF estiment qu'il faut être ferme et déconseillent fortement cette pratique. Un article sur ce sujet, rédigé par Étienne BINNERT, sera publié dans la revue Fruits et Abeilles en mars.

## **Projet Interreg V Invaproject par Hervé BENTZ – VEREXAL (cf.ppt)**

---

Hervé BENTZ présente le projet Interreg développé avec les Allemands et les Suisses sur les techniques de détection et le matériel végétal. Des essais sont réalisés en verger dans une région fortement contaminée par la sharka en Allemagne avec inoculation de virus. Dans cette région toutes les haies sont contaminées et la souche REC est très présente. Un des objets de l'étude est de comparer deux techniques de détection : le Flashkit et l'Amplify RP. Le Flashkit semble donner des résultats très intéressants et notamment sur fruits asymptomatiques. À l'inverse, l'Amplify RP s'avère être trop pointu pour un usage grand public et il donne de faux résultats positifs.

Hervé BENTZ poursuit avec les prospections dans les vergers du VEREXAL. Malgré une année à forte expression de symptômes en Alsace, peu de symptômes ont été observés au VEREXAL et aucun cas positif n'a été détecté.

Une étude sur la contamination des plants en sortie de pépinière a montré un plus fort risque de contamination des plants issus de l'institut de recherche de Geisenheim en Allemagne ou de greffage à façon. Ce dernier essai confirme ce qui a été dit plus tôt pendant la réunion. Par ailleurs, aucune différence n'a été constatée entre les plants issus de pépinière française ou de pépinière allemande.

De plus, Hervé BENTZ nous informe que des tests vont avoir lieu sur le porte-greffe hypersensible. Cependant, il est difficile voire impossible d'en trouver non greffé puisqu'il est fortement recommandé d'utiliser la double protection : porte-greffe hypersensible et greffon tolérant.

## **Prospection 2018**

---

Isabelle MAURICE suggère de réunir, comme l'année dernière, un groupe de travail pour définir les zones prospectées. Joël REISZ nous annonce que malgré les baisses de production de 2017, la somme réunie est assez importante. De

plus, suite à une sous-estimation du montant de 2017, un reliquat de cotisation est reporté sur 2018. Le montant des cotisations de l'APFNA pour 2018 sera donc d'environ 10 000 €. La DRAAF ajoutera donc 10 000 € pour les prospections. La surface à prospector sera à ajuster en fonction du coût horaire de la FREDON qui augmente en 2018. Ces éléments seront discutés à l'occasion d'une réunion fixée au 7 mars 2018 à 9h au VEREXAL avec la FREDON Alsace, l'APFNA et la DRAAF, pour organiser la prospection.

Les journées moniteurs sont reconduites pour 2018. À la question des fédérations, Alexandre FLEISCH précise que 20 arboriculteurs suffiront pour ces journées afin de faciliter l'organisation et d'éviter les trop gros groupes. 2 jours de prospection sont prévus dans le Bas-Rhin les vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 juin et 1 jour de prospection dans le Haut-Rhin le jeudi 7 juin. Joël REISZ demande à ce qu'une contribution de la FREDON ou du SRAL soit fait pour le financement du repas. En effet, si l'APFNA finance le repas cela diminue deux fois plus les fonds pour la prospection par la FREDON. Isabelle MAURICE et Marion DELAME vont voir ce qui peut être fait.

## **Conclusion**

---

Isabelle MAURICE remercie les participants à ce comité de pilotage pour leur participation.

## **Liste des participants**

### **Invités présents :**

APFNA : Joël REISZ, président ;

Chambre d'Agriculture : Philippe JACQUES, conseiller ;

DRAAF-SRAL : Isabelle MAURICE, chef de pôle ; Marion DELAME, inspectrice ; Fabien PERCY, chargé d'inspection ;

Fédération des Producteurs de Fruits 67 : Étienne BINNERT, secrétaire – trésorier ;

Fédération des Arboriculteurs 68 : Pierre BADER, président ; François KEMPF, vice-président ;

FLHOREAL : Dénoline JOLIVET, conseillère horticole ;

FREDON Alsace : Corinne BIRGAENTZLE, responsable technique ; Alexandre FLEISCH, responsable technique suppléant

PFI : Daniel DETTLING, président ;

VEREXAL : Hervé BENTZ, responsable de la station.

### **Invités absents :**

Confédération paysanne, Coordination rurale, DDT67, DDT68, DREAL, FDSEA 67, FDSEA 68, FRSEA, JA67, JA68, Union national des entreprises du paysage